



En 1924, cette jeune aventurière franco-belge mit quatre mois, déguisée en mendicante, à rejoindre Lhassa à pied et ce malgré l'isolement, la neige et les pentes escarpées. Le documentaire que lui a consacré Antoine de Maximy ressort ce mois-ci.

Alexandra David-Neel
Du Sikkim au Tibet interdit (MK2 vidéo)



Certain que la disparition d'un monument chargé d'autant d'Histoire et ayant accueilli autant de personnages illustres que le château de Saint-Cloud, est une tragédie patrimoniale et culturelle, Laurent Bouvet s'est lancé à corps perdu dans la réparation de cette erreur.

Laurent Bouvet
« Reconstituons Saint-Cloud »



Newton, enfin !

Alors qu'il y a créé la majeure partie de son œuvre, Helmut Newton, le génial photographe disparu en 2004, n'avait jusqu'ici pas été célébré par la France. Une erreur aujourd'hui réparée puisque les Galeries nationales du Grand Palais lui consacrent une impressionnante exposition restituant les divers champs, parfois même les plus secrets, de son travail.

Une rétrospective réunissant plus de 200 tirages originaux ou vintage réalisés sous le contrôle du sulfureux artiste.

« Helmut Newton », à partir du 24 mars 2012, aux Galeries nationales du Grand Palais, galerie sud-est, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris.

Coups de crayon sur l'amitié franco-algérienne

À peine un an après les accords d'Évian qui, faut-il le rappeler, accordaient l'indépendance à l'Algérie, Edmond Michelet, alors ancien garde des Sceaux, créait, à l'initiative du général de Gaulle, l'association France-Algérie. Son but : permettre le développement de relations amicales et apaisées entre Français et Algériens. Aujourd'hui, la Bibliothèque nationale de France et l'AFA s'associent pour présenter un choix de dessins, réalisés des deux côtés de la Méditerranée, éclairant à merveille la qualité du rapport qui unit les deux sociétés.

« France-Algérie : dessins de presse », à partir du 21 mars 2012, à la bibliothèque François-Mitterrand, quai François-Mauriac 75013 Paris.

Différend italo-allemand à propos des crimes nazis

Après l'effondrement du régime fasciste italien en 1943, des centaines de milliers de soldats et de civils avaient été déportés en Allemagne pour être soumis aux travaux forcés. Mais contrairement aux autres malheureux issus des autres pays européens, ceux-ci n'ont pas obtenu le statut de prisonnier de guerre et se sont même vus refuser tout droit à la réparation. Jamais personne ne s'était plein de cet état de fait jusqu'à la plainte, en 2004, d'un certain Luigi Ferrini. Conforté par les tribunaux italiens dans sa requête, l'homme créé alors de nombreuses vocations. Les plaintes affluent dans les tribunaux italiens qui réagissent, et placent sous hypothèque judiciaire la villa Vigoni, siège du centre germano-italien d'échanges culturels de Côme, et propriété de l'État Allemand.

Mais la cour de La Haye ne l'a pas entendu de cette oreille. Une telle mesure était tout simplement une violation du principe d'immunité des états. L'instance européenne a donc donné raison à Berlin tout en se permettant de signaler son étonnement quant au refus des Allemands d'accorder réparation aux victimes italiennes. Affaire à suivre.